



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

SOMMAIRE

CCI DE RHÔNE-ALPES, AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

- La force et l'efficacité d'un réseau de proximité P.6
- Une stratégie globale, ambitieuse et équilibrée P.7
- Porter haut et fort la voix des entreprises P.8

2013 EN ACTIONS

- Un appui efficace aux entrepreneurs P.13
 - Aux côtés des créateurs et repreneurs d'entreprise P.14
 - Un accompagnement sur mesure pour les entreprises P.16
 - Un soutien actif au commerce P.20
 - Stimuler la conquête des marchés internationaux P.22
 - Au service des entreprises du tourisme P.24
 - Relever le défi du développement durable P.26
- Un vaste dispositif de formation au bénéfice des entreprises et des Rhônalpins P.29
- Des équipements structurants pour faire gagner les territoires P.33
- Optimiser les ressources des CCI de Rhône-Alpes P.37

2013

ÉDITO

LES CCI DE RHÔNE-ALPES PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉES



En 2013, la France est malheureusement restée enclavée dans la crise économique. Même si Rhône-Alpes a affiché de solides fondamentaux en confortant son rang de 2^e région économique de France et de 6^e région économique européenne, le climat des affaires y est demeuré morose.

Ce qui va sans dire va mieux en le disant : c'est des entreprises que viendra la reprise car ce sont elles qui créent la richesse et les emplois. Pour peu, bien sûr, qu'on leur garantisse durablement un environnement favorable au développement de leurs activités. A condition également qu'elles puissent trouver auprès des acteurs publics un accompagnement pertinent et performant pour optimiser leur croissance.

Dans ce contexte, les Chambres de Commerce et d'Industrie s'imposent plus que jamais comme des partenaires essentiels des entreprises. Parce que les CCI sont conduites par des entrepreneurs, elles sont les plus en capacité de représenter efficacement les entreprises et de leur proposer des services en adéquation avec leurs préoccupations et besoins quotidiens.

Tout au long de l'année 2013, les élus et collaborateurs de la CCI de région et des 11 CCI de Rhône-Alpes se sont mobilisés avec compétences et énergie pour accomplir leurs missions au service des entreprises et des territoires. Sans prétendre à une parfaite exhaustivité, ce rapport d'activités permet de prendre toute la mesure de cet engagement qui se déploie dans de multiples domaines et se décline dans une large palette d'actions.

Entre interventions traditionnelles renforcées et initiatives nouvelles, l'un des traits marquants de 2013 est que le réseau des CCI de Rhône-Alpes a intensifié la mise en œuvre de la réforme votée en 2010. Cette démarche vertueuse, qui s'inscrit résolument dans la durée, génère toujours plus d'effets positifs. Elle permet de conjuguer l'efficacité des interventions des CCI avec la rationalisation de leurs ressources, tout en préservant le principe cardinal de proximité avec les acteurs économiques, au cœur de tous les territoires.

En ce sens, les élus consulaires de Rhône-Alpes, guidés par leur fibre entrepreneuriale, ont réaffirmé en 2013 leur volonté de prendre toute leur part aux gains d'efficacité de l'action publique. Mais ils ont aussi exprimé leur détermination de préserver l'outil vital pour notre économie que constituent les CCI. Face à la baisse brutale, et visiblement tendancielle, de leurs ressources, décidée par l'État, les CCI soulignent les menaces réelles d'une approche cliniquement comptable de leurs activités. Il est essentiel de ne pas perdre de vue que chaque euro engagé par les CCI est un investissement qui dynamise le tissu économique dans des proportions bien supérieures.

Toutes les entreprises, quelles que soient leur taille et leur localisation, en milieu urbain ou rural, doivent pouvoir compter sur l'appui précieux de leur CCI. Telle est en tous cas l'ambition des CCI de Rhône-Alpes.

JEAN-PAUL MAUDUY

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Rhône-Alpes

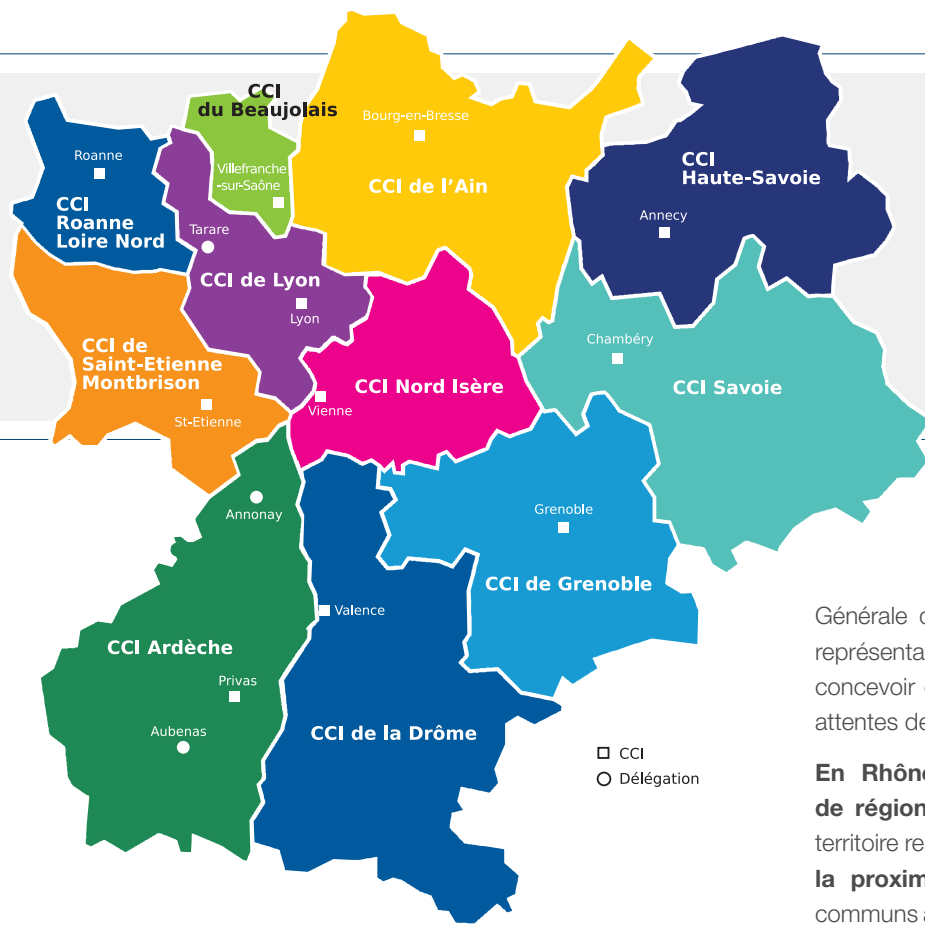
“ C'EST DES ENTREPRISES
QUE VIENDRA LA REPRISE
CAR CE SONT ELLES
QUI CRÉENT LA RICHESSE
ET LES EMPLOIS.
LES CCI SONT LÀ
POUR LES ACCOMPAGNER
DANS CETTE VOIE. ”



CCI DE RHÔNE-ALPES

AU SERVICE
DES ENTREPRISES
ET DES TERRITOIRES

- LA FORCE ET L'EFFICACITÉ D'UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ
- UNE STRATÉGIE GLOBALE, AMBITIEUSE ET ÉQUILIBRÉE
- PORTER HAUT ET FORT LA VOIX DES ENTREPRISES



LA FORCE ET L'EFFICACITÉ D'UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Générale de la CCI de région et celle de leur CCI locale. Cette représentativité confère aux élus consulaires une forte légitimité pour concevoir et activer une offre de services collant au plus près des attentes des entreprises.

En Rhône-Alpes, 448 élus consulaires siègent à la CCI de région et dans 11 CCI territoriales. Ce maillage étroit du territoire repose sur un principe essentiel du réseau consulaire : la proximité. Qu'elles s'inscrivent dans les axes stratégiques communs à l'ensemble des Chambres du réseau ou qu'elles relèvent de dispositifs conçus par les CCI pour répondre aux spécificités de leurs bassins économiques, les actions en faveur des entreprises sont déployées au plus près des entreprises.

Cette proximité est encore favorisée par les initiatives prises par les CCI pour proposer des points de contact sur l'ensemble du territoire régional. **Les établissements sièges des CCI, les délégations et agences décentralisées, constituent au total ainsi un réseau de 42 lieux** permettant aux entreprises d'obtenir des informations et d'entrer en contact avec les élus et conseillers des CCI. Dans le même souci de proximité et de réactivité, les CCI de Rhône-Alpes ont par ailleurs largement misé sur les technologies numériques pour appuyer les entreprises dans leur développement. Les sites Internet du réseau ont ainsi enregistré plus de 8 millions de visites en 2013.

Le réseau des CCI est au service de toutes les entreprises inscrites au RCS, quelle que soit leur taille. En Rhône-Alpes, ce sont plus de 270 000 entreprises du commerce, de l'industrie et des services que les CCI soutiennent par leurs actions.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie sont des Établissements publics économiques, placés sous la tutelle de l'État. Leur vocation historique est **d'accompagner, informer, conseiller les entreprises** à toutes les étapes de leur développement et dans une multitude de domaines. Les CCI **contribuent plus largement au développement économique des territoires** à travers leur vaste dispositif de formation, la gestion de grands équipements structurants, la création ou le soutien à des pôles de compétitivité et clusters. Interlocutrices permanentes des entreprises pour toutes leurs préoccupations quotidiennes ou stratégiques, les CCI sont enfin les **porte-parole des entreprises auprès des pouvoirs publics** afin d'éclairer ces derniers dans leurs décisions ayant un impact sur l'économie et l'aménagement des territoires. Toutes ces actions ont pour objectif de favoriser un environnement propice à l'activité économique.

Les CCI sont conduites par des chefs d'entreprise ou cadres dirigeants bénévoles. Ils sont élus au suffrage universel direct par leurs pairs, tous les 5 ans, pour composer l'Assemblée

FOCUS > CCI DE LYON

UNE AGENCE À MOINS DE 20 MINUTES DE CHAQUE ENTREPRISE

Pour construire une CCI toujours plus proche, au contact permanent des entreprises qui doivent toutes pouvoir utiliser pleinement les compétences et les services mis à leur disposition, la CCI de Lyon a déployé un réseau de sept agences implantées stratégiquement sur le territoire. Ainsi, chaque entreprise trouve aujourd'hui à environ 20 minutes de chez elle une agence de proximité qui propose l'étendue du savoir-faire de la CCI pour l'entrepreneuriat : information économique, formalités, appui à la création, conseil individuel, animation d'actions collectives, organisation d'événements et de rencontres business, accompagnement spécifique... Pour ajuster son action sur le terrain avec les enjeux économiques des territoires de chaque agence,

la CCI s'est associée aux forces vives économiques locales, aux associations d'entreprises et Unions Commerciales pour construire une véritable gouvernance locale : les Conseils Economiques Territoriaux, animés par des élus référents.



UNE STRATÉGIE GLOBALE, AMBITIEUSE ET ÉQUILIBRÉE

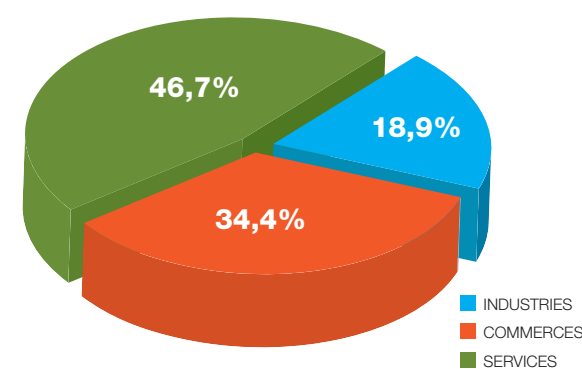
2013 aura été la deuxième année pleine de la mise en œuvre de la réforme des CCI consacrée par la loi du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires. Cette loi vise une plus grande efficacité du service apporté aux entreprises et une rationalisation de l'utilisation de leurs ressources fiscales. A travers cette démarche, les CCI s'inscrivent ainsi pleinement dans le mouvement national de redressement et d'optimisation des dépenses publiques.

En 2013, les CCI de Rhône-Alpes ont intensifié la mise en œuvre de cette réforme qui confie à la CCI de région un rôle central d'animation et de coordination des CCI territoriales. Les orientations stratégiques du réseau sont définies au niveau régional et se déclinent en **schémas sectoriels**. Forte d'une pratique ancienne de travail en réseau, la CCI de région Rhône-Alpes a été la première en France à se doter d'une telle stratégie. La « Stratégie régionale du réseau consulaire rhônalpin » et les schémas afférents ont été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale de la CCI de région le 29 juin 2011.

Ces schémas ont pour objectif d'apporter aux entreprises un appui plus performant et plus efficient sur l'ensemble du territoire régional. Colonne vertébrale de la stratégie régionale, **ces schémas sectoriels couvrent des domaines d'actions définis par décret ou choisis volontairement par la CCI de région. Ils sont au nombre de 9 :** Ports ; Aéroports ; Création et Transmission ; Développement Durable ; Industrie & Services, Appui aux Entreprises ; Commerce ; Tourisme ; International ; Formations consulaires.

Cette feuille de route repose sur **des valeurs et principes fondamentaux qui définissent le « travailler ensemble » des CCI.** Ces valeurs premières sont l'efficacité, l'économie de moyens, le respect mutuel de tous les acteurs du réseau, la transparence des

Répartition des entreprises ressortissantes par secteur* en fonction du nombre d'établissements



* Les secteurs sont définis en fonction des catégories électorales des CCI.

270 329

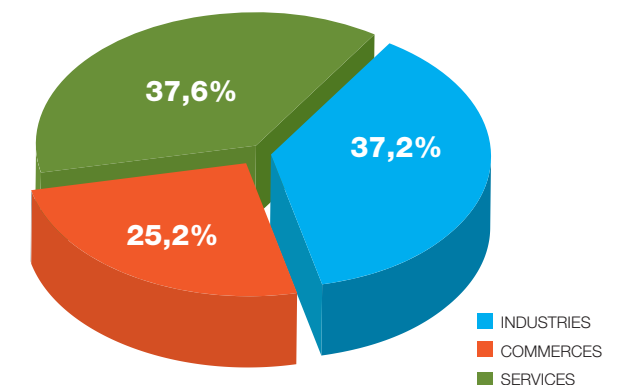
C'est le nombre d'entreprises* de l'industrie, du commerce et des services ressortissantes du réseau des CCI de Rhône-Alpes. Quelle que soit leur taille, les CCI sont au service de toutes les entreprises. [*au 31/12/2013]

faits et des chiffres et la confiance qui en découle. **Les principes visent globalement à marier l'efficacité et l'efficience de la coordination du réseau, au niveau régional, avec l'autonomie des CCI** et leur liberté d'adaptation des actions, au niveau local, afin de tenir compte des réalités ou contraintes particulières des bassins d'activité.

La mise en œuvre de la stratégie du réseau s'est traduite en 2013 par toujours plus de transversalité et de concertation, par des projets communs ou au moins une ingénierie de projets partagée, la mise à disposition croisée de compétences, l'extension à la région des expérimentations locales réussies, des actions de communication communes.

Outre l'**Assemblée Générale**, la CCI de région dispose d'un dispositif institutionnel complet pour coordonner les actions du réseau régional. Le **Bureau** examine les propositions d'actions à soumettre à l'Assemblée Générale. Il est composé de 17 membres dont le président de la CCI de région, et les présidents des 11 CCI territoriales de Rhône-Alpes. Pour chaque domaine d'action particulier, un élu référent a été désigné au sein du Bureau. Il travaille en étroite relation avec le président de la Commission de réflexion existante sur le sujet.

Répartition des entreprises ressortissantes par secteur* en fonction des effectifs salariés



PORTER HAUT ET FORT LA VOIX DES ENTREPRISES

Le fait que les CCI soient dirigées par des chefs d'entreprise élus par leurs pairs conditionne non seulement la qualité et la pertinence des services et actions mis en œuvre par le réseau, mais il donne plus largement aux assemblées des établissements consulaires un véritable rôle de **parlement des entreprises**.

Dans cette mission de représentation des intérêts économiques généraux de la région et de ses territoires, les présidents de la CCIR et des CCI de Rhône-Alpes, avec l'appui de leurs vice-présidents, ont veillé en 2013 à fédérer toujours plus largement les acteurs économiques, notamment en étant à l'écoute des organismes représentatifs des différentes composantes de l'économie régionale. **Les CCI de Rhône-Alpes ont aussi assuré l'animation de plus 550 clubs d'entreprises**, permettant ainsi d'exprimer les besoins des acteurs économiques de territoires ou de secteurs d'activité. Elles ont resserré leurs partenariats institutionnels et en ont noué de nouveaux.

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont également défendu et promu les intérêts des entreprises via **plus de 1000 avis ou contributions dans le cadre de consultations officielles**. Elles ont ainsi fait valoir le point de vue des entreprises sur des projets

de développement ou de nouvelles politiques, principalement dans les domaines de l'aménagement du territoire et des infrastructures de transport. Les cinq **membres élus qui représentent la CCIR au sein du Comité Economique, Social et Environnemental Régional de Rhône-Alpes** (CESER) ont eux aussi porté la parole des entreprises ressortissantes dans le cadre des réflexions et avis de cette institution régionale ; laquelle est d'ailleurs présidée depuis 2013 par Sybille Desclozeaux, membre élue de la CCIR.

“ FÉDÉRER
TOUJOURS
PLUS LARGEMENT
LES ACTEURS
ÉCONOMIQUES
DE LA RÉGION ”

Sur le plan européen, la CCIR Rhône-Alpes a poursuivi sa mobilisation dans le cadre d'**ALPMED, association des CCI de l'Eurorégion Alpes Méditerranée⁽¹⁾**, qui vise à la fois à promouvoir à Bruxelles les intérêts économiques des 1,8 million d'entreprises de cette Eurorégion et à créer de nouvelles opportunités de développement au sein de cet espace stratégique européen. Un guide édité en français et en italien sur les produits

régionaux d'excellence des Alpes et de la méditerranée a été réalisé en 2013. Il recense et décrit l'ensemble les produits oeno-gastronomiques de l'Eurorégion ALPMED bénéficiant des labels de qualité européens « Appellation d'origine protégée » et « Indication géographique protégée ». Les liens entre les régions composant ALPMED se sont par ailleurs renforcés à l'occasion du Congrès des CCI ALPMED organisé en novembre à Bruxelles, en présence de nombreux décideurs européens.

Faire résonner les grands messages de l'économie

En 2013 à nouveau, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes se sont considérablement investies dans **l'impulsion, l'organisation et l'animation de débats pour aborder les enjeux du tissu économique**, répondre aux préoccupations des entreprises et faire émerger des solutions et opportunités de développement. Elles ont ainsi organisé dans les différents bassins d'activité de la région, près de 1000 débats, colloques et autres réunions d'échange, réunissant plusieurs dizaines de milliers de participants.

Parmi les multiples missions des CCI, figure la production régulière d'études, de statistiques, d'indicateurs, d'analyses et réflexions sur les enjeux et l'activité économique de la région et de ses territoires.

Une matière précieuse et autant d'outils d'aide à la décision pour les entreprises, les institutions et l'ensemble des acteurs du développement économique.

A titre d'exemple, la CCIR, avec l'appui des CCI territoriales, publie chaque trimestre les résultats d'une **enquête de conjoncture** menée auprès d'un panel représentatif du tissu des TPE-PME de la région. Chaque trimestre, la CCIR édite également la revue **Conjonctura** qui rassemble des indicateurs variés sur la situation économique dans la région. Dans le cadre du numéro de mars de cette publication, 40 grands témoins de l'économie régionale ont présenté leurs perspectives pour leur secteur d'activité ou leur territoire. Chaque mois, l'**observatoire « Mouvement des affaires du commerce de détail »** a fourni des résultats permettant à la fois d'apprécier la vigueur de la consommation et de positionner l'activité des commerces indépendants. La CCIR Rhône-Alpes a également réalisé son **analyse annuelle détaillée du commerce extérieur** de Rhône-Alpes.

Enfin, **Baseco**, l'observatoire économique mutualisé des CCI de Rhône-Alpes a permis l'élaboration en 2013 de 23 Portraits de



filères présentant un panorama économique des principales filières et pôles de compétences de la région. Ces portraits se composent d'une sélection d'indicateurs et de représentations cartographiques qui seront actualisés chaque année.

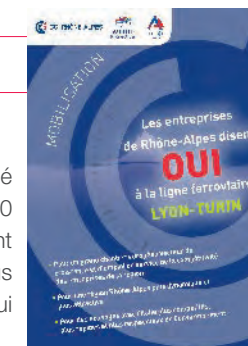
(1) CCIR et CCI des régions Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Corse, en France et Ligurie, Piémont, Sardaigne, Val d'Aoste en Italie

INITIATIVE

OUI AU LYON-TURIN

A l'approche du sommet franco-italien qui s'est tenu à Rome le 20 novembre 2013, la CCIR Rhône-Alpes, membre du comité pour la Transalpine, et les délégations régionales du MEDEF et de la CGPME, ont invité les chefs d'entreprise à signer une déclaration commune en faveur de la ligne ferroviaire Lyon-Turin. Objectif de cette mobilisation : exprimer l'attachement des forces économiques régionales à ce grand

projet européen, puissant vecteur de compétitivité et d'attractivité pour le territoire. Plus de 1000 signatures d'entrepreneurs de Rhône-Alpes ont été récoltées en un mois et adressées aux plus hautes autorités de l'État à la veille du sommet qui a confirmé la poursuite du projet.



FOCUS > CCI DE LA DRÔME

LA DRÔME MET LE « CAP SUR 2023 »



Environ 150 leaders économiques de la Drôme, dirigeants d'entreprises, représentants d'organisations professionnelles et acteurs publics de l'économie, ont répondu activement à l'étude prospective menée par la CCI de la Drôme au cours de l'été 2013 sous la dénomination « Cap sur 2023 ». Le croisement de leurs contributions a permis de faire émerger une vision de l'avenir économique de la Drôme organisée en 5 grandes orientations, elles-mêmes déclinées en propositions d'actions. Les résultats de l'enquête ont fait l'objet d'une présentation à plus de 300 invités le 22 septembre 2013, en présence de l'économiste Nicolas Bouzou et sont consultables en ligne. Cette prise de parole des entrepreneurs drômois sur leurs besoins, leurs idées, leurs attentes, pose le cadre d'une réflexion concertée et collaborative à l'échelle départementale de tous les acteurs socio-économiques, et parfois au-delà, pour la mise en œuvre de projets concrets et porteurs d'avenir pour la Drôme. www.capsur2023.fr

FOCUS > CCI DE L'AIN

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AIN

Dans le cadre d'une collaboration développée dans plusieurs opérations avec le Conseil général de l'Ain, la Chambre a participé activement à l'élaboration du deuxième «Schéma Départemental de Développement Économique de l'Ain» initié par le Département pour la période 2014-2016. Tel qu'il a été voté, le schéma propose 11 objectifs et 37 missions, la Chambre ayant décidé de s'impliquer dans 14 d'entre elles. Le nouveau schéma, d'un montant global de 6.5 M€, dont 1.2 M€ pour la CCI, va intervenir sur trois grands axes : l'innovation et l'économie de l'intelligence, l'ancrage des entreprises, les dynamiques économiques territoriales.





2013 EN ACTIONS

- UN APPUI EFFICACE AUX ENTREPRENEURS
- UN VASTE DISPOSITIF DE FORMATION AU BÉNÉFICE DES ENTREPRISES ET DES RHÔNALPINS
- DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS POUR FAIRE GAGNER LES TERRITOIRES
- OPTIMISER LES RESSOURCES DES CCI DE RHÔNE-ALPES

CAVERNE DU PONT-D'ARC : DES RETOMBÉES POUR LES ENTREPRISES ARDÉCHOISES

La CCI, les autres chambres consulaires de l'Ardèche et les acteurs du projet de valorisation de la Caverne du Pont-d'Arc ont impulsé de nouvelles initiatives pour en maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales sur le territoire ardéchois.

En partenariat avec le Syndicat mixte de valorisation de la Grotte, le 5 décembre, à Privas, elles ont notamment proposé une soirée-conférence sur les retombées pour le territoire et les entreprises ardéchoises, suivie par 400 participants.



ECOBIZ LANCE UN PORTAIL EMPLOI

Dans un contexte de dégradation de l'emploi où des employeurs rencontrent pourtant des difficultés pour recruter les profils adaptés à leurs besoins, la CCI de Grenoble a décidé d'agir. Elle a ouvert depuis septembre 2013 un portail de recrutement dédié sur le réseau Ecobiz. Accessible gratuitement, ce portail emploi met à disposition de tous (recruteurs, salariés, demandeurs d'emploi) les données dont la CCI dispose pour aider à une meilleure connaissance des besoins et des attentes. Les entreprises peuvent déposer leurs offres (plus d'une dizaine par semaine) et les demandeurs d'emploi s'abonner. Les premiers retours des entreprises sont positifs avec un apport de candidatures nouvelles et ciblées. Plus de 5 000 personnes se connectent chaque mois. L'ouverture de ce portail s'inscrit dans un

programme plus global mené par la CCI en faveur de l'emploi, en partenariat avec Pôle Emploi, la Direccte UT 38, la Metro, les Missions locales, les organismes professionnels et autres chambres consulaires.



UN SOUTIEN DYNAMIQUE AUX UNIONS COMMERCIALES

Avec plus de 5300 commerces de détail et 18000 salariés, le commerce est un acteur majeur de l'activité économique savoyarde. Il est donc fondamental de garder en Savoie un commerce fort. Un constat qui a amené la CCI à réunir et rencontrer l'ensemble des Unions Commerciales (UC) pour réfléchir ensemble aux actions qui permettraient de développer cette économie et professionnaliser encore davantage ce secteur. 2013 a été l'occasion de remettre aux UC un « pack UC », boîte à outils pour les aider dans leur quotidien et inciter les commerçants à rejoindre leur UC et à s'impliquer dans leur association. Une plateforme collaborative avec une communauté « Présidents d'UC » a également été créée. Le 23 septembre, notre Assemblée Générale a mis le commerce à l'honneur « Commerce en Savoie : les clés pour appréhender l'avenir »

avec notamment l'intervention de Philippe Moati, spécialiste reconnu du commerce, de la distribution et de la consommation. Convaincu que l'avenir commercial de nos villes et villages passe par une structuration des UC de notre département, le Président René Chevalier a réaffirmé sa volonté de les aider à relancer la fédération départementale, ce qui sera chose faite en 2014.



UN APPUI EFFICACE AUX ENTREPRENEURS



AUX CÔTÉS DES CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes, à travers le schéma sectoriel « **Création-transmission** », donnent la priorité à ces deux étapes majeures de la vie de l'entreprise, dont la réussite est déterminante pour le développement de l'activité et de l'emploi.

Parmi les ambitions fixées dans ce schéma, il s'agit d'abord de **promouvoir l'entrepreneuriat** en valorisant le métier de chef d'entreprise et en suscitant l'envie d'entreprendre. Une démarche qui a connu un point d'orgue en novembre avec la **Semaine régionale « Osez l'entreprise »** : les CCI ont accueilli à cette occasion **6 513 porteurs de projet potentiels (+ 3 % par rapport à 2012)** pour les informer sur la création. **2 172 rendez-vous individuels** avec des conseillers CCI ont permis aux visiteurs de préciser leur projet. Dans le même esprit, la CCIR Rhône-Alpes a été une fois encore l'un des **partenaires majeurs du Salon des entrepreneurs Lyon-Rhône-Alpes** en juin.

En matière de création d'entreprise, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes s'investissent dans la vitalité entrepreneuriale des territoires par des actions ciblées et renforcées de soutien aux porteurs de projet : accueil, information, accompagnement, formation, suivi post-crédation... En 2013, les CCI ont traité près de **39 363 appels téléphoniques ou courriers de demandes d'information** et ont reçu **14 859 personnes en premier accueil**. **13 262 personnes ont participé à des réunions d'information** sur l'ensemble du

territoire régional. Les CCI de Rhône-Alpes ont en outre assuré **100 sessions « 5 jours pour entreprendre »**, qui ont permis à **1 067 stagiaires** de bien préparer leur projet. **4 417 porteurs de projets ont par ailleurs été accompagnés** dans leur création et **2 535 entreprises ont bénéficié d'un suivi post-crédation**.

Les CCI s'engagent également pour contribuer au maintien et au renouvellement du tissu entrepreneurial par **l'anticipation et l'accompagnement de la transmission d'entreprise** : sensibilisation des cédants (**14 763 chefs d'entreprise contactés** en 2013), accompagnement et formation des repreneurs (**1075 chefs d'entreprise accompagnés** dans leur démarche de cession ainsi que **1418 repreneurs**), mise en relation des vendeurs et des repreneurs... Sur ce dernier point, une étape importante a été franchie en 2012 avec la **constitution de la base commune d'opportunités et d'annonces, TransEntreprise**. Les candidats

à la reprise d'entreprise disposent ainsi d'une ressource permettant d'accéder à des opportunités sur l'ensemble du territoire régional. En Rhône-Alpes, **1 806 annonces de cession et 756 annonces de reprise ont été diffusées en 2013**.

“ DES ACTIONS CIBLÉES ET RENFORCÉES DE SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS ”

Toujours plus d'efficacité et de simplicité

Dans un souci de recherche d'efficacité et d'efficience, toutes les actions déployées en 2013 par la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes en matière de création-transmission l'ont été dans le cadre d'une **coordination renforcée avec les autres intervenants institutionnels**. La CCIR Rhône-Alpes s'est ainsi engagée dans le co-pilotage, avec la Région Rhône-Alpes, du réseau d'acteurs **Créafil Rhône-Alpes**.

Suivant les préconisations de CCI France, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont par ailleurs poursuivi leur **travail d'harmonisation de toutes leurs prestations** proposées aux créateurs, repreneurs et cédants. Leur but est de capitaliser les meilleures pratiques en matière de soutien, tout en rendant plus lisible leur palette de services.

Au quotidien, les CCI de Rhône-Alpes ont veillé à **assurer et simplifier les formalités administratives de leurs entreprises ressortissantes**. En 2013, leurs 22 centres

FOCUS > CCI DE SAINT-ÉTIENNE MONTBRISON

OPÉRATION DE REVITALISATION AVEC LA PERFORMANCE COMMERCIALE

Dans le cadre de la gestion des fonds de revitalisation impactant Loire Sud, la CCI de Saint-Étienne Montbrison a été retenue par la Préfecture de la Loire pour déployer un programme sur la « Performance commerciale ».

Ce programme avait pour objectif l'appui de PME PMI sous-traitants ou fournisseurs, qui subissent une baisse d'activité liée à la fermeture totale ou partielle de sites industriels de donneurs d'ordre du territoire. A travers une action complète (diagnostic, accompagnement et formation), le programme a permis aux entreprises de définir leurs plans d'action commerciale et les a accompagnées lors de sa mise en œuvre. Cette opération, unique



en son genre, a connu un franc succès puisque 21 entreprises ont ainsi été soutenues avec des résultats significatifs en gains de parts de marché.

4 417

PORTEURS DE PROJET de création d'entreprise ont été accompagnés par les CCI de Rhône-Alpes en 2013

de formalités des entreprises ont ainsi traité plus de **58 815 dossiers de formalités** (immatriculations, modifications de situation, radiations) et **6 936 dossiers « aide aux demandeurs d'emploi** créant ou reprenant une entreprise » (Accre).

FOCUS > CCI DE GRENOBLE

NUIT DE L'ÉCONOMIE, PREMIÈRE ÉDITION

Organisée depuis 2001, la remise des Trophées du magazine Présences réunit chaque année en décembre dirigeants et décideurs de la région grenobloise. En 2013, la CCI de Grenoble a choisi de donner un nouvel élan à cette soirée en organisant un événement majeur en l'honneur des entreprises et pour favoriser les échanges entre tous les acteurs de la vie économique locale. Avec la Banque Rhône-Alpes, l'UCCIFE (Union des CCI françaises à l'étranger), Emirates et les partenaires médias le Dauphiné Libéré et téléGrenoble Isère, la CCI a créé la première édition de la Nuit de l'économie. La remise des Trophées aux Leaders de l'économie locale, désignés grâce aux classements des entreprises réalisés et publiés par Présences, a été suivie d'un dîner de gala. Puis, Anne Roumanoff a proposé des extraits de son dernier spectacle. Plus de 700 décideurs se sont ainsi rencontrés dans une ambiance conviviale et festive !





UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR LES ENTREPRISES

Dans la première région industrielle de France en termes d'emplois de production et de sous-traitance industrielle, riche d'un tissu diversifié de services aux entreprises, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont fait du développement de ce tissu productif un des piliers de leur action.

Sans même parler de l'internationalisation croissante des marchés, les entreprises de l'industrie et des services, souvent de petite taille, doivent faire face à des mutations rapides de leur environnement. Dans ce contexte, le schéma « Industrie et services, appui aux entreprises », adopté par la CCI de région en 2011, décline une action volontariste selon plusieurs axes d'intervention : développement commercial des entreprises, accompagnement en matière de financement, innovation et compétitivité, intelligence économique, ressources humaines... Il met l'accent sur la relation avec les pôles de compétitivité, nombreux dans la région, les clusters et plus généralement les réseaux d'entreprises.

En 2013, les CCI de Rhône-Alpes ont organisé 543 réunions d'information sur les différentes thématiques retenues dans le schéma, auxquelles ont assisté près de **18 000 participants**.

Les conseillers spécialisés des CCI ont rencontré **4 416 PME dans le cadre de rendez-vous individuels**.

Plus de **3 000 entreprises** ont été conseillées ou accompagnées dans leurs projets de développement et leur mise en œuvre en

individuel par les conseillers des CCI et 530 projets l'ont été dans le cadre d'actions collectives portées par les CCI, au titre de l'innovation et de la compétitivité. Ces actions font l'objet pour partie de partenariats avec la Région, l'État, l'Europe.

En matière de soutien au développement commercial, le programme « Commercial PME » conçu par le réseau des CCI de Rhône-Alpes pour venir en appui aux entreprises qui souhaitent initier, structurer et rendre plus performante leur fonction commerciale et marketing, a fait l'objet d'un déploiement rapide. L'objectif des 100 PME engagées dans cet accompagnement soutenu a été atteint dès cette première année de déploiement, et la perspective pour 2014 est en augmentation.

Pérennité et croissance des entreprises

Compte tenu du rôle clé du financement pour la pérennité et la croissance des entreprises, la CCI de région Rhône-Alpes, en liaison avec les CCI, s'est fortement impliquée dans de nombreuses initiatives partenariales pour coller au plus près des attentes des entrepreneurs. La CCI de région siège dans les instances de gouvernance du Fonds régional d'investissement et de Rhône-Alpes Création. Elle est aussi l'un des partenaires fondateurs du projet HUBFI, portail régional d'information sur les solutions de financement de bas et de haut de bilan, lancé en 2012, ainsi que de la plateforme Euroquity (intermédiation entre financeurs).

Les CCI de Rhône-Alpes ont par ailleurs formalisé la mise en place du dispositif « Place d'échange », place de marché créée par la CCI de Lyon qui fonctionnera sur le principe de « capitaux patients ». Ce dispositif sera lancé en 2014.

Dernier élément, et non des moindres, le soutien aux entreprises passe aussi par leur bonne information sur les aides dont elles peuvent bénéficier.

“ UNE ACTION VOLONTARISTE DÉCLINÉE EN PLUSIEURS AXES D'INTERVENTION ”

L'outil national **les-aides.fr**, site des CCI sur les aides techniques et financières aux entreprises, a permis la diffusion de près de **58 000 fiches d'informations** auprès des entreprises et porteurs de projet. Les conseillers CCI appuient en tant que de besoin les entreprises dans l'obtention de ces aides.

Dans un contexte économique toujours difficile, avec une forte pression sur les marges des entreprises et la montée des difficultés de trésorerie, les CCI de Rhône-Alpes ont **renforcé leurs actions de prévention et de recherche de solutions pour les entreprises en difficulté : 1 071 entreprises ont été conseillées** dans ce cadre. Les CCI ont assuré leur mission de tiers de confiance, accompagnant les entreprises dans leurs démarches dans le cadre de la **Médiation du crédit**.

Conformément à l'axe « Innovation et compétitivité » du schéma sectoriel, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont poursuivi le

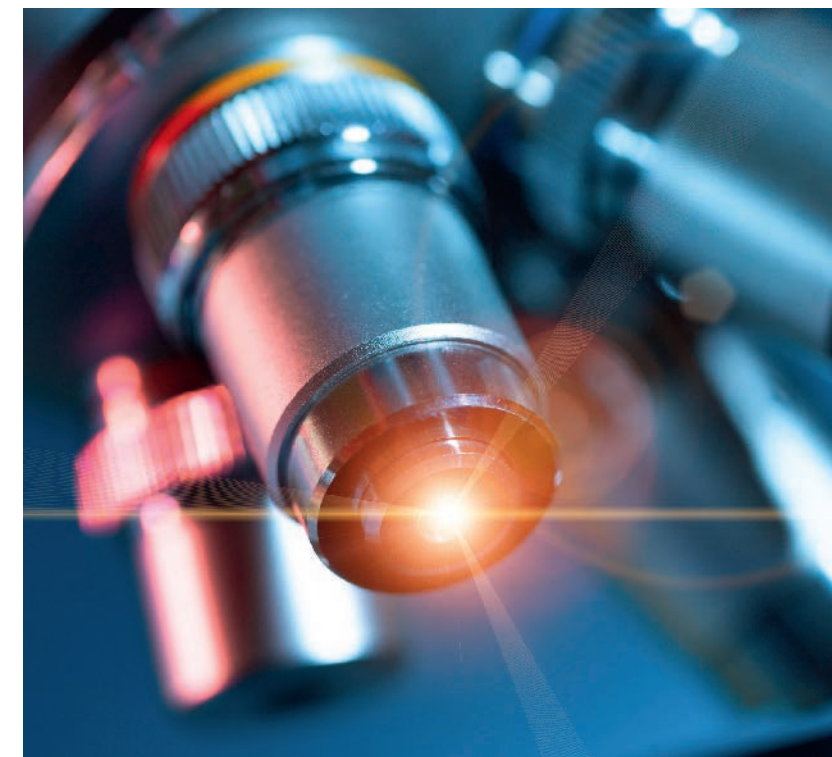
18 000

PARTICIPANTS AUX 43 RÉUNIONS organisées par les CCI en 2013 sur les différentes thématiques du schéma « Industrie et services, appui aux entreprises »

développement de leurs services de promotion et d'accompagnement en matière d'innovation. Les conseillers des CCI ont été formés pour développer cette offre de services. **Les Journées de l'Innovation**, organisées par les CCI de Savoie, Haute-Savoie, Lyon, Nord Isère, Ain, et Beaujolais ont permis aux entreprises de rencontrer en un même lieu l'ensemble des experts pouvant les aider dans leur projet.

INITIATIVE

En novembre 2013, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes, via le réseau Entreprise Europe et en partenariat avec le CERN de Genève, l'organisation européenne pour la recherche nucléaire, ont organisé un cycle de conférences et une bourse de technologies internationale sur les matériaux avancés et le traitement de surface : « WAMAS » (Workshop on Advanced Materials and Surfaces). Cet événement a rassemblé environ 200 entreprises et chercheurs de 16 pays. Les 72 rendez-vous préprogrammés ont permis de favoriser les partenariats européens et de rapprocher le monde de la recherche et de l'industrie.



**OSEZ
L'INTELLIGENCE
ÉCONOMIQUE**
avec les CCI de Rhône-Alpes



de leurs informations stratégiques, et de la surveillance active de leur environnement concurrentiel ont été menées, notamment à travers le guide « **Osez l'intelligence économique avec les CCI de Rhône Alpes** » qui recense les acteurs public régionaux (coordination, sensibilisation, protection) avec un accent particulier sur les formations spécifiques accessibles, des fiches pratiques sur la protection du patrimoine matériel ou immatériel, ou la participation sécurisée et optimisée à un salon. Dans le cadre d'un partenariat avec les services de l'État (Gendarmerie et Direction Centrale du Renseignement Intérieur), des diagnostics de vulnérabilité ont été menés dans chaque territoire. Les CCI se sont fait le relais de messages d'alerte relatifs aux différentes formes d'escroquerie et cyberattaques.



“ 233 ÉVÈNEMENTS
ORGANISÉS PAR LES CCI DE
RHÔNE-ALPES DANS LE CADRE DE
« 2013, ANNÉE DE L'INDUSTRIE » ”

Le développement des entreprises étant favorisé par leur participation à des réseaux, les CCI de Rhône-Alpes donnent aux entreprises qu'elles accompagnent une vision adéquate des pôles de compétitivité, clusters et autres réseaux thématiques, pour les aider à s'intégrer dans ces dynamiques et à y trouver les réponses à leurs besoins. Dans le cadre d'un partenariat avec l'ARDI Rhône-Alpes, la CCIR assure un service de veille pour les adhérents de 17 pôles ou clusters.

En matière d'intelligence économique, de nombreuses actions de sensibilisation des entreprises aux enjeux de la protection

L'année 2013 a vu l'initiation de la **plateforme multiservices UP Rhône-Alpes** par la CCIR et la Région Rhône-Alpes, en lien avec BPI. La plateforme associe les expertises des CCI de Rhône-Alpes, d'ERAI, de l'ARDI et d'UBIFRANCE. Les entreprises rhônalpines à fort potentiel peuvent bénéficier d'un accompagnement dans leur stratégie d'innovation, de développement à l'international et d'ingénierie de financement. Elles sont suivies par le contact de proximité du réseau des CCI territoriales, porte d'entrée du dispositif, et un référent unique tout au long du parcours d'accompagnement.



Ainsi, chaque entreprise faisant appel à la plateforme bénéficiera d'une offre de service intégrée conjuguant les expertises de chacune des organisations partenaires. Un diagnostic d'entrée permet d'identifier des enjeux et des leviers de développement de l'entreprise et de définir un plan de développement de 24 à 36 mois.

Les CCI de Rhône-Alpes ont largement apporté leur contribution à l'action nationale « **2013 Année de l'industrie** ». Portée par le Président de la CCI Haute-Savoie, Guy Métral, Membre du Bureau de CCI France, cette grande opération était destinée à soutenir et à valoriser l'industrie française. Dans ce cadre, les CCI de Rhône-Alpes ont labellisé 233 évènements, soit près de 23 % du total national. Ceux-ci ont permis de porter l'expression des chefs

334

PROJETS D'ENTREPRISE
en matière d'intelligence économique
ont été accompagnés par les conseillers
des CCI de Rhône-Alpes

d'entreprise, de promouvoir les savoir-faire régionaux, les métiers et l'image de l'industrie particulièrement auprès des jeunes. Parmi ces évènements, on citera par exemple le train de l'industrie à Lyon et à Grenoble en avril et la semaine de l'industrie en mars.

FOCUS > CCI ROANNE LOIRE-NORD

CELLULE DE RENSEIGNEMENT ÉCONOMIQUE

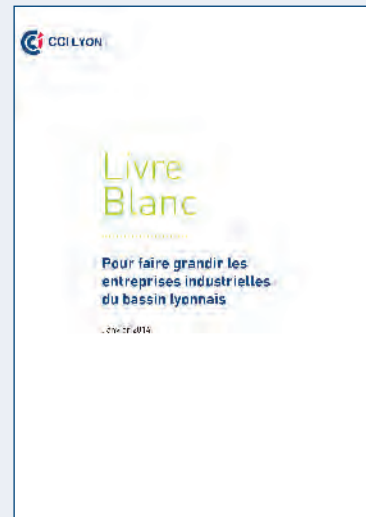
La CCI Roanne Loire-Nord a lancé en avril 2013 une prestation de renseignements économiques à destination des PME de son territoire, avec l'appui du Conseil général de la Loire et de l'Europe. Face à une demande précise de l'entreprise, une équipe d'experts de la CCI recherche les informations stratégiques et difficiles d'accès sur son marché, ses partenaires, fournisseurs ou distributeurs.... 25 entreprises roannaises ont d'ores et déjà bénéficié de ce dispositif.



FOCUS > CCI DE LYON

**APPUYER LA COMPÉTITIVITÉ
DE L'INDUSTRIE EN RÉGION LYONNAISE**

La conviction de la CCI de Lyon est que non seulement l'industrie peut être préservée, mais elle peut constituer le fer de lance du développement économique de la métropole lyonnaise dans les prochaines années. Le génie de Lyon réside dans sa faculté à faire fonctionner industrie et services en un système harmonieux. Le secteur de l'ingénierie industrielle, dont Lyon est une place forte, en est la parfaite illustration ; l'activité de service permettant à l'industrie d'améliorer constamment ses performances et sa compétitivité. Cette conviction, la CCI l'a exprimée dans un Livre blanc pour faire grandir les entreprises industrielles du bassin lyonnais. Ce Livre blanc de combat et de conquête livre 12 propositions efficaces, au service des entreprises industrielles et de services à l'industrie, soutenues par l'ensemble des forces vives du territoire.





UN SOUTIEN ACTIF AU COMMERCE

Avec 63 000 points de vente et une création d'entreprise sur cinq, le commerce représente une part importante de l'économie rhônalpine. Vecteur de lien social, il est aussi un facteur d'attractivité des centres-villes, des quartiers ou des villages. C'est pourquoi les CCI agissent pour favoriser un développement harmonieux de toutes les formes de commerce sur l'ensemble du territoire.

L'activité commerciale est aujourd'hui impactée par des mutations touchant à la fois aux circuits de distribution et aux attentes des consommateurs. Les interventions des CCI n'en prennent que plus d'importance et doivent elles aussi évoluer. Se donner une nouvelle ambition, acter de nouvelles pistes d'actions, définir une politique globale et cohérente, c'est ce qu'a fait la CCI de région Rhône-Alpes en adoptant son **schéma sectoriel « Commerce »**.

L'année 2013 a permis de poursuivre ou d'engager un ensemble d'actions utiles aux intérêts du commerce dans le cadre de ce schéma. Le premier axe de travail a porté sur le développement de **l'information économique**, nécessaire à la définition des actions des CCI, utile aussi aux commerçants pour positionner leur activité

et leurs résultats, et aux responsables publics. Pendant l'année, les CCI de Rhône-Alpes ont conduit, seules ou en partenariat, **31 études territoriales** et sont intervenues dans 44 réunions de restitution des résultats. Elles ont également réalisé mensuellement l'**étude « Conjoncture Commerce »** qui, grâce à la participation de 1 400 correspondants volontaires, analyse l'évolution des chiffres d'affaires par branches d'activité.

Les CCI de Rhône-Alpes ont déployé en 2013 **un ensemble d'actions visant à la professionnalisation des entreprises commerciales, des unions commerciales et de la gestion de centre-ville**.

Parmi les initiatives les plus marquantes, on peut relever **le programme régional « Qualité Commerce »**, qui a permis à plus de 300 commerçants de détecter les forces et les faiblesses de leur entreprise, ainsi que **l'action relative au commerce non sédentaire**. Le développement des marchés est en effet une priorité pour les CCI. 35 communes ont bénéficié d'un accompagnement sur ce thème.

D'autres actions ont permis de toucher largement le tissu commercial de la région. **111 formations** ont été ainsi organisées (450 entreprises bénéficiaires). **400 Unions Commerciales ou fédérations ont été accompagnées sur divers projets**. Un soutien a été apporté à 360 commerces sur le thème **« modernisation et design des points de vente »**. Sur la question majeure du **e-commerce**,

670 entreprises ont été accompagnées et 63 réunions d'information ou événements divers organisés. Les CCI ont aussi apporté leur appui à 13 structures de management de centre-ville

“ SE DONNER
UNE NOUVELLE AMBITION,
ACTER DE NOUVELLES
PISTES D' ACTIONS,
DÉFINIR UNE POLITIQUE
GLOBALE ET COHÉRENTE
EN FAVEUR DU COMMERCE ”

et à 39 communes rurales pour préserver ou implanter des activités commerciales.

2013 aura été pour les CCI une année de montée en puissance de la thématique **« Commerce et développement durable »**, essentielle pour l'avenir et l'attractivité du commerce de proximité. Des réunions d'information ont été organisées et des prédiagnostics réalisés en entreprise. Un important travail a été conduit sur le sujet de l'accessibilité : **plus de 1 400 entreprises accueillies** dans 72 réunions d'information, 123 prédiagnostics conduits, participation à plus de 100 réunions de Commissions d'accessibilité.

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont souhaité également se mobiliser fortement autour de la question essentielle de la sécurité des commerces avec près de **2 000 entreprises informées et 1 200 adhérents au dispositif « Alerte Commerce »**.

L'opération des CCI « à deux pas » a été reconduite du 2 au 12 octobre 2013. Cette grande opération d'animation, qui met en valeur les atouts du commerce de proximité, s'est déclinée dans **près de 400 communes**. Elle a enregistré **un record de participation avec 200 Unions Commerciales et près de 5 500 entreprises engagées**.

A travers l'axe d'action **« grands projets et communication d'influence »**, les CCI marquent leur volonté de mieux faire reconnaître l'importance de l'activité commerciale et les réalités de ce secteur. Il s'agit en particulier d'orienter autant que faire se peut les décisions prises en matière d'urbanisme commercial, afin que celles-ci permettent un développement harmonieux du commerce. En 2013, les CCI ont organisé plusieurs réunions d'information, rédigé **266 contributions** aux volets commerce des documents d'urbanisme (Document d'Aménagement Commercial, Plan Local d'Urbanisme, alignements commerciaux...) ou émis 21 avis dans le cadre de la mise en place du droit de préemption sur les fonds de commerce.

FOCUS > CCI DE HAUTE-SAVOIE

HAUTE-SAVOIE COMMERCE

Haute-Savoie Commerce, c'est une palette d'outils pour développer l'attractivité du point de vente. Près de 250 commerçants ont profité des prestations et formations proposées par la CCI Haute-Savoie en 2013 avec l'appui du Conseil Général dans le cadre de Haute-Savoie Commerce. Les prestations proposées permettent aux commerçants de définir un plan d'actions pour leur établissement (prestation Performance commerce) ou de déployer des outils ciblés : travailler sur la qualité d'accueil et de service de sa boutique, optimiser l'agencement et les équipements tout en prenant en compte les nouvelles normes d'accessibilité, fidéliser sa clientèle ou encore réduire ses factures énergétiques...

En complément de ces actions, on retrouve l'opération régionale « A 2 pas » suivie par 26 Unions Commerciales et 1 000 commerces. Objectif de « Haute-Savoie Commerce » pour le commerçant ? Améliorer son « positionnement » afin de gagner en valeur ajoutée, d'optimiser sa relation client et de se démarquer de la concurrence.



5 500

COMMERCES DE RHÔNE-ALPES
engagés dans la grande opération
d'animation « A deux pas »
du 2 au 12 octobre 2013

Les CCI de Rhône-Alpes se sont investies dans de nombreuses **opérations d'aménagement rurales ou urbaines** (FISAC et autres financements locaux) et ont aidé près de 200 entreprises ou Unions Commerciales à monter des dossiers d'aides directes. Elles se sont impliquées dans les **CDDRA** (Contrat de Développement Durable, dispositif d'aide au développement des territoires du Conseil régional) et dans 5 démarches IMPL (Institut de Management des Pratiques Locales) en faveur de l'économie de proximité.

Enfin, en matière de valorisation des savoir-faire, la CCI de région a poursuivi sa réflexion autour du concours national des **« Mercure et Panonceau d'or »** qui récompense chaque année les meilleurs commerçants et Unions Commerciales de France. La région a été à l'honneur en 2013 avec **5 lauréats récompensés**.

STIMULER LA CONQUÊTE DES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Une position géographique stratégique au cœur de l'Europe, un tissu économique dense et performant, 9 000 entreprises exportatrices régulières... Rhône-Alpes une région résolument tournée vers l'international et présentant un fort potentiel à l'export. Pour les CCI de la région, l'accompagnement des entreprises dans la conquête des marchés étrangers est une mission capitale.

L'international est une des clés décisives de la compétitivité des entreprises, et l'export joue un rôle croissant dans la création de richesses et le développement des entreprises régionales. Avec leur **schéma sectoriel « International »**, les CCI de Rhône-Alpes entendent contribuer à l'accroissement du nombre d'entreprises actives à l'international et les aider à pérenniser cette présence sur les marchés étrangers. Pour ce faire, ce schéma définit les lignes d'action et de coopération dans le cadre du dispositif **CCI International Rhône-Alpes** dédié à la formation, l'information, le diagnostic et l'accompagnement des entreprises, sans oublier la mission régalienne de délivrance des formalités internationales. Il met aussi l'accent sur une coordination toujours plus efficace des CCI avec les nombreux autres acteurs intervenant dans le domaine.

En 2013, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont réalisé de nombreuses avancées en complétant et optimisant leur gamme de prestations pour répondre aux besoins des entreprises avec les produits suivants :

- **Expo+/Mission+** : préparation et suivi personnalisés dans le cadre d'une mission de prospection à l'étranger ou d'une exposition sur un salon international.
- **Start Export UE et Maghreb** (en collaboration avec UbiFrance) : appui à l'élaboration d'un plan d'action export pour aborder rapidement des marchés étrangers de proximité.
- **EPI** : accompagnement pendant un an pour la mise en œuvre des premières actions définies dans le plan d'action export de l'entreprise élaboré en amont avec la CCI.

L'année 2013 a aussi été celle de la pérennisation du **programme Go Export**, intégré au PLAN PME du Conseil régional, dans le prolongement du programme « Nouveaux exportateurs » conçu par le réseau des CCI de Rhône-Alpes. Go Export est un programme complet de structuration de la démarche export, dont la CCIR Rhône-Alpes est la gestionnaire régionale. Il est composé de quatre

méthodes répondant chacune au degré d'avancement de la réflexion export de l'entreprise. **103 entreprises ont suivi ce programme en 2013.**

Dans le cadre de leur dispositif « CCI International Rhône-Alpes », la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont par ailleurs poursuivi la labellisation de leurs compétences, dans le cadre de la mutualisation de leurs expertises pays ou sectorielles. Elles ont également réalisé des gains de productivité

en mettant en place l'outil GEFI (Gestion Electronique des Formalités Internationales) et en mutualisant leurs outils d'information sur la réglementation.

Sur l'ensemble de l'année, l'activité des conseillers et opérateurs de « CCI International Rhône-Alpes » s'est traduite :

- par la **sensibilisation et l'accompagnement à l'international de 4 075 entreprises,**
- par **l'organisation de plus de 150 journées pays** permettant

- aux entreprises d'aborder leur démarche à l'international en prenant en compte les spécificités de chaque marché,
- par le traitement de **154 302 formalités internationales** dans le cadre des échanges internationaux des entreprises.

Les CCI, porte d'entrée des entreprises vers l'international

Cette activité des CCI s'est pleinement inscrite dans le dispositif de **L'équipe Rhône-Alpes de l'export** réunissant l'ensemble des acteurs de l'appui à l'internationalisation des entreprises⁽¹⁾. Dès 2011, Rhône-Alpes a été l'une des premières régions où a été signée une charte de partenariat stratégique pour l'accompagnement à l'export des entreprises, traduction d'une ambition partagée par l'État, la Région Rhône-Alpes et la CCIR Rhône-Alpes. Au cours de 2013, L'équipe Rhône-Alpes de l'export, guichet unique pour l'accompagnement des entreprises, a poursuivi sa structuration. Elle assure une offre formalisée et lisible de produits et services à destination des entreprises désireuses de développer leur activité à l'international, s'implanter à l'étranger et recruter les profils adaptés, financer le développement de leur chiffre d'affaires à l'export... Dans le cadre de ce guichet unique, les CCI, acteurs de proximité, sont la porte d'entrée naturelle des chefs d'entreprise. Le Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE) de la Région a de surcroît confié à la CCIR l'organisation du contact de proximité à travers les 11 CCI de Rhône-Alpes.

L'équipe Rhône-Alpes de l'export a participé à la réussite de la **Quinzaine de l'international 2013**, organisée par CCI International Rhône-Alpes, qui a permis, via des manifestations organisées dans l'ensemble de la région, de sensibiliser et d'informer sur le développement à l'international **803 entreprises. 1 041 personnes ont participé aux conférences et ateliers, 1 346 rendez-vous individuels ont été réalisés.**

Au plan européen, l'engagement des CCI de Rhône-Alpes a permis d'obtenir en 2013 la **sélection de six projets pour cofinancement**

154 302

FORMALITÉS INTERNATIONALES traitées par les CCI de Rhône-Alpes en 2013 dans le cadre des échanges internationaux des entreprises

communautaire dont elles sont chef de file ou partenaire. Ces projets, sur des thématiques favorisant le développement des entreprises, vont être menés en partenariat avec des acteurs d'autres États membres de l'Union européenne : Syncro (CCI de Grenoble) pour faciliter l'innovation via les marchés publics, Pumas (CCI de Lyon) en matière de planification pour une mobilité urbaine durable et plus particulièrement les livraisons de marchandises en zone urbaine dense, CCALPS (CCI de Lyon) sur les industries créatives, ALPBC (CCI de la Drôme) en matière de construction/rénovation du bâtiment alpin, Informa (CCI de la Drôme) en matière de formation à l'activité professionnelle forestière, AlpCoRe (CCI Savoie et Haute-Savoie) en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

(1) État, Région Rhône-Alpes, CCIR Rhône-Alpes, ERAI, UbiFrance, Comité régional des CCEF, COFACE, OSEO, MEDEF Rhône-Alpes, CGPME Rhône-Alpes, OSCI, CRMA Rhône-Alpes.

FOCUS > CCI DE LA DRÔME

ECOBIZ : CONNECTER LE TERRITOIRE

L'étude des attentes des entreprises de la Drôme ayant fait ressortir leur souhait d'une plus grande cohésion entre elles et d'une meilleure connaissance des ressources et savoir-faire disponibles en Sud Rhône-Alpes, la CCI de la Drôme a fait le choix de porter pour son territoire la mise en place de la plateforme collaborative Drôme Ecobiz. Lancée officiellement le 10 décembre 2013, elle a démarré avec

5 communautés actives : Innovation, International, Tourisme, Jeune entreprise et Europe et territoires. Au terme de 2014, au moins 4 autres devraient voir le jour : Rh, Performance commerciale, Mobilité et déplacements, Economie numérique, avec un objectif de 1 000 adhérents à la plateforme sur cette 1^{re} année de fonctionnement. www.drome-ecobiz.biz





AU SERVICE DES ENTREPRISES DU TOURISME

Rhône-Alpes est une destination touristique de premier plan qui attire chaque année des millions de visiteurs français et étrangers. Et c'est parce que le tourisme représente un solide pilier de l'activité économique de la région (7 % du PIB, 35 000 entreprises, 200 000 salariés directs et indirects...), que les CCI de Rhône-Alpes affirment toujours plus leur volonté d'accompagner les entreprises du secteur.

A travers un schéma sectoriel spécifique, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont défini une feuille de route pour aider les entreprises touristiques à **développer leur compétitivité**, pour soutenir la structuration et la **performance collective de la filière** touristique et pour contribuer au **développement de la consommation touristique**. Cette stratégie globale prend en compte la grande diversité du tourisme régional, avec un élu référent pour chaque forme de tourisme : montagne, plaines et collines, méridional, affaires/tourisme urbain.

Dans un souci d'efficacité, les CCI mettent l'accent sur le développement des partenariats avec les collectivités territoriales et les organisations représentatives des acteurs touristiques, pour assurer le meilleur service aux entreprises. C'est ainsi que la **CCIR et Rhône-Alpes Tourisme se sont engagés dans un**

partenariat ambitieux à travers une convention signée en février 2013, avec pour objectif de renforcer la compétitivité des entreprises touristiques et des territoires. Cette convention constitue un cadre pour la mutualisation d'actions.

En 2013, les CCI de Rhône-Alpes ont également renforcé leur **partenariat avec la Fédération régionale de l'Hôtellerie de Plein air**, en accompagnant les campings dans leur démarche qualité, en leur proposant des formations et en mettant en place des dispositifs d'accompagnement adaptés à leur besoin.

En matière d'appui au développement de la compétitivité, la CCIR et huit CCI de Rhône-Alpes ont poursuivi en 2013 la démarche « **Engagement Tourisme Qualité Rhône-Alpes** » qui vise à valoriser les efforts des professionnels pour améliorer la qualité de leur offre. Dans le cadre de cette démarche de progrès et de performance, les établissements (hôtels, restaurants, lieux de visite, hôtellerie de plein air...) font l'objet d'un accompagnement par les conseillers tourisme des CCI : diagnostics, élaboration de plans d'amélioration, coaching, formations, échanges d'expériences entre professionnels... Depuis l'origine de cette démarche, pilotée par la CCIR en partenariat avec la DIRECCTE et qui bénéficie de fonds européens, **182 entreprises de toute la région ont profité d'un accompagnement** et ont

ainsi reçu le label « Qualité Tourisme™ ». Ce label, décerné par un jury indépendant, représente une réelle garantie de professionnalisme pour les clients.

Des axes d'intervention multiples

En 2013, 42 opérations d'information et de sensibilisation en matière de **sécurité / mise en accessibilité** ont été réalisées auprès de **2043 entreprises ainsi que 143 pré-diagnostic**. 20 entreprises

ont par ailleurs bénéficié d'un pré-diagnostic « classement » de leur établissement.

Les actions des CCI en faveur du **e-tourisme** et du **tourisme durable** ont été amplifiées en 2013 : 86 entreprises ont ainsi bénéficié d'un accompagnement individuel sur ces thématiques majeures pour leur développement.

8 CCI ont accompagné 80 entreprises dans leur démarche de candidature au **titre « Maître Restaurateur »**.

Le développement du dispositif « **Bistrot de pays** » s'est poursuivi : porté par 3 CCI, 22 actions ont été réalisées en 2013 impliquant 54 établissements.

Les CCI de Rhône-Alpes animent en outre des **groupements professionnels** et **réseaux d'entreprises**, représentant 723 établissements.

187 actions de formation ont permis à 1224 entreprises du tourisme de développer les compétences de leur ressource humaine. Dans le cadre de la mutualisation des actions entre les CCI et Rhône-Alpes Tourisme, le **dispositif Trajectoires Tourisme** de cette dernière intègre dorénavant des formations conçues et proposées par les CCI, à l'image du « 5 jours pour entreprendre ».

Pour contribuer au développement de la consommation touristique, **les CCI de Rhône-Alpes ont initié ou soutenu 26 événements, fédérant 1580 entreprises**, pour promouvoir les savoir-faire et atouts touristiques des territoires. Dans le cadre du partenariat

1224

ENTREPRISES DU TOURISME
tourisme en Rhône-Alpes ont développé les compétences de leurs ressources humaines dans le cadre de 187 actions de formation proposées par les CCI en 2013

avec Rhône-Alpes Tourisme, la CCIR a notamment été partenaire de la manifestation « The Alps ». Cet événement sur le tourisme alpin permet la mise en relation des professionnels du tourisme des régions alpines avec des tours opérateurs européens.

Les « **Journées Portes Ouvertes des entreprises** » ont été organisées par 5 CCI qui ont permis à **24 103 visiteurs** de découvrir les sites de 514 entreprises engagées dans l'opération.

FOCUS > CCI ARDÈCHE

LANCEMENT DU PROGRAMME VIS@ E-TOURISME

Dans un contexte où les modes de consommation, notamment touristique, se font de plus en plus via Internet (60 %), la CCI de l'Ardèche a conçu un programme afin d'aider les professionnels du tourisme ardéchois à mieux s'approprier les outils numériques. Le passeport « Vis@E-Tourisme » propose ainsi un accompagnement en quatre étapes : des conférences permettent d'informer les professionnels du tourisme sur le contexte numérique, les nouvelles technologies et leurs usages ; un accompagnement individuel est ensuite réalisé sous la forme d'un diagnostic et de l'élaboration d'un plan d'actions ; des ateliers pratiques sont organisés afin de permettre aux professionnels de disposer



de tous les éléments permettant de mettre en œuvre concrètement le plan d'actions ; une plate-forme de veille et de partage sur Facebook propose un accès à l'information sur le e-tourisme et les grandes tendances du numérique. Déjà 168 entreprises ont bénéficié de ce programme.



FOCUS > CCI HAUTE-SAVOIE

CAP SUR LE TOURISME NUMÉRIQUE

Plus de 100 professionnels du tourisme ont participé à la conférence « e-tourisme » animée par Guy Raffour le 10 octobre 2013. Auteur de nombreux ouvrages et études de référence sur le sujet, il a donné

une vision de l'évolution du tourisme et des conseils concrets pour mieux servir le voyageur connecté. « L'e-tourisme représente, à lui seul, plus de 40% de la valeur du e-commerce, en France en 2012. Les ventes réalisées entièrement sur Internet en e-tourisme ont représenté près de 12 Md€, tous acteurs confondus » explique Guy Raffour. Pour illustrer ces propos, Savoie Mont-Blanc Tourisme, Alpes Bivouac, Anney hôtel des Alpes et l'office de tourisme de Thonon-les-Bains ont ponctué cette conférence de leurs expériences et pratiques en matière d'e-solutions pour leurs clients. Cette conférence était organisée par la CCI Haute-Savoie avec le soutien du Conseil Général et de la Banque de Savoie.





RELEVER LE DÉFI DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les entreprises doivent de plus en plus intégrer les exigences environnementales dans leurs activités. Mais le défi du développement durable est bien souvent difficile à relever, en particulier pour les petites entreprises. C'est la raison pour laquelle les CCI de Rhône-Alpes s'engagent à leurs côtés pour les accompagner efficacement.

Le développement durable s'impose progressivement comme un facteur majeur de compétitivité et de différenciation pour les entreprises. Nouvelles attentes des consommateurs, renforcement des normes, augmentation des coûts de l'énergie... les entreprises doivent s'adapter à un contexte en évolution permanente.

Mais ce challenge du développement durable est souvent difficile à relever, notamment pour les plus petites entreprises. De la complexité des réglementations aux difficultés d'appréhension des enjeux en passant par le manque de temps et de compétences techniques, les freins et les obstacles sont nombreux. C'est dans ce contexte que les CCI de Rhône-Alpes proposent aux entreprises **une offre d'accompagnement leur facilitant le passage à l'acte en matière de développement durable.**

Cette démarche de soutien correspond à la vocation naturelle des CCI mais elle répond aussi à un engagement particulier des CCI de Rhône-Alpes consacré en 2011 par l'adoption du schéma sectoriel « Développement Durable ».

Toujours plus d'efficacité et de simplicité

Cette thématique est aujourd'hui un axe stratégique fort des CCI de la région dans lequel sont engagés nombre d'élus consulaires et qui mobilise en permanence 20 à 25 conseillers spécialisés sur l'ensemble du territoire de Rhône-Alpes. C'est également **une stratégie pleinement opérationnelle** qui s'appuie sur la forte expérience de travail en réseau des CCI dans le domaine

de l'environnement et sur la qualité des partenariats régionaux entretenus depuis de nombreuses années avec différents acteurs, au premier rang desquels l'ADEME et la Région.

En 2013, les CCI de Rhône-Alpes ont assuré une importante **mission d'information et de sensibilisation** des entreprises. Si la maturité générale des chefs d'entreprise en matière de développement durable progresse, cette mission est fondamentale et constitue bien souvent, comme le confirme et l'illustre la deuxième publication du baromètre régional « TPE/PME et Développement Durable », un préalable nécessaire à l'engagement d'actions concrètes. Qu'il s'agisse de répondre aux demandes spontanées des entreprises ou

bien d'organiser divers événements pour informer les entreprises sur des sujets qu'elles ne connaissent pas ou peu, **les CCI se sont**

“ UN AXE STRATÉGIQUE FORT DES CCI DANS LEQUEL SONT ENGAGÉS NOMBRE D'ÉLUS CONSULAIRES ET QUI MOBILISE EN PERMANENCE 20 À 25 CONSEILLERS SPÉCIALISÉS SUR L'ENSEMBLE DE RHÔNE-ALPES ”

adressées directement à plus de 1000 chefs d'entreprises en 2013.

Les CCI ont consacré une part significative de leur action à la réalisation de prédiagnostics. Cette prestation, qui dépasse la simple information, est efficace pour elle-même (important taux de réalisation des prescriptions d'action formulées) mais aussi en tant qu'outil favorisant l'engagement des entreprises dans des démarches plus lourdes. **130 prédiagnostics environnement et éco-conception ont été réalisés durant l'année.**

Les accompagnements de projet constituent également un axe important d'intervention des CCI en matière d'accompagnement individuel. Conformément à la feuille de route du schéma sectoriel, ils sont orientés vers le **développement d'éco-concepts innovants** qui touchent au fonctionnement global de l'entreprise et qui sont encore trop peu mis en œuvre : recours à des nouvelles technologies, notamment en matière de performance énergétique, mise en œuvre de démarches d'écoconception ou de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), engagement des transporteurs dans la charte « Objectif CO2 »... Plus de **30 accompagnements de projets individuels** ont été réalisés en 2013 et plus de **150 « visites énergie »** ont donné lieu à la remise d'un rapport technique personnalisé permettant à l'entreprise d'optimiser ses consommations énergétiques.

Parce que la définition et la mise en œuvre des politiques publiques de développement durable concernent de nombreux acteurs publics et privés, et passent par de multiples procédures, parce



FOCUS > CCI SAVOIE

LA CCI SAVOIE, « HORS LES MURS ».

En assurant, en 2013, la Présidence d'honneur de Savoieexpo, la CCI a profité de l'ensemble des salons et événements pour venir à la rencontre des chefs d'entreprise et du grand public. Autant d'occasions pour la CCI de présenter à ses ressortissants ses actions et accompagnements, tout en réaffirmant la volonté de proximité revendiquée par ses élus. Par exemple, lors de la 85^e Foire de Savoie, et 10 jours durant, près de 1000 visiteurs sont venus rencontrer les conseillers spécialisés ou assister aux ateliers thématiques proposés chaque jour au gré des temps forts de la Foire. A ces contacts se

que la mission de représentation des entreprises en la matière est essentielle - leurs besoins et contraintes étant souvent mal connus - **la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes sont actives dans de nombreuses instances locales et régionales de décision et de concertation.** Pour ne parler que du seul niveau régional, la CCIR a participé à plus de 40 réunions, assemblées générales, groupes de travail, débats et colloques. Elle a rendu des avis sur des dossiers essentiels tels que le projet de classement des cours d'eau, et la « synthèse des questions importantes » du bassin Rhône Méditerranée.

Les CCI ont aussi été attentives à **approfondir leurs partenariats** avec divers organismes professionnels, réseaux d'entreprises et associations (Eco-emballage, GRAIE...) afin de démultiplier les différentes initiatives auprès des entreprises. L'année 2013 a également été marquée par l'organisation à la CCIR de deux importants colloques ayant réuni à chaque reprise plus d'une centaine de participants essentiellement du monde de l'entreprise. Ces événements ont été possibles grâce aux collaborations fructueuses engagées d'une part avec l'ATEE pour promouvoir la performance énergétique à travers la norme ISO 50001 et d'autre part avec l'ADEME pour faire émerger de nouvelles sources d'économies et de compétitivité par la réduction des déchets.

sont ajoutés des milliers de visiteurs venus découvrir l'exposition « l'industrie épate la galerie. L'alliage de raison. L'alliage de passion » (réalisée dans le cadre de l'année de l'industrie). Cette exposition photo a mis en avant 14 entreprises industrielles. Parce que l'industrie a souvent une connotation négative, nous avons voulu les valoriser. En nous ouvrant les portes de leurs ateliers, mais aussi l'intimité de leurs histoires et des parcours humains qui forgent chacune de leurs cultures d'entreprises, elles ont donné aux jeunes une autre vision de l'industrie.

150

« VISITES ÉNERGIE » ont donné lieu à la remise d'un rapport technique personnalisé permettant à chaque entreprise d'optimiser ses consommations énergétiques.

EXPOSITION CCI DESIGN IN BOX

Un concentré d'applications design en entreprise

Dans le cadre de la Biennale Internationale du design en mars 2013, la CCI de Saint-Étienne Montbrison a exposé dans ses locaux 16 entreprises du territoire qui ont intégré, avec l'aide de la CCI, le design dans leur process pour booster leur croissance.

Produits, services, réaménagement d'espaces... qu'elles soient prestataires de services, industrielles, commerçants, ou hôteliers, les entreprises ont montré quelles réponses le design a apporté à leur développement et l'impact qu'il a eu sur leur activité.

A travers un parcours ludique et libre, plus de 400 visiteurs ont pu découvrir, à leur rythme, les témoignages des dirigeants de ces



16 entreprises, expliquant leurs problématiques et leurs besoins, la démarche design mise en œuvre pour y répondre, et enfin, les résultats qu'ils ont obtenus.

DES TABLETTES POUR RECUEILLIR L'AVIS DES TOURISTES

La CCI Roanne-Loire Nord innove en matière de qualité. Elle a doté plusieurs professionnels du tourisme de tablettes numériques destinées à recueillir les impressions de leurs clients sur leurs services et prestations. L'ensemble des informations touristiques est également accessible de manière géolocalisée et selon les centres d'intérêt du visiteur. Une dizaine d'établissements ou prestataires touristiques sont déjà dotés de cet outil original.



MON ACHAT CRÉE MON EMPLOI, LA DÉMARCHE CITOYENNE

À l'heure où le « Made in France » mobilise nos élus, la CCI Nord Isère s'engage pour défendre les entreprises qui créent de la valeur sur le territoire en produisant, assemblant ou transformant leurs produits localement, au travers d'une démarche pour l'emploi et l'économie : « mon achat crée mon emploi ». Celle-ci vise à sensibiliser les consommateurs dans leur acte d'achat. Une quarantaine de commerçants a déjà adhéré à cette démarche citoyenne lancée en 2013, et a été accompagnée



dans la promotion et la mise en valeur des produits répondant aux critères « mon achat crée mon emploi ». La CCI Nord Isère agit ainsi aux côtés des commerçants pour préserver, créer des emplois induits par la production, la vente, la consommation de ces produits ; l'emploi s'imposant comme un enjeu prioritaire, créateur de valeur sur le territoire. En 2014 une démarche similaire sera développée auprès des industriels : « mon entreprise crée de la valeur ajoutée ».



UN VASTE DISPOSITIF DE FORMATION AU BÉNÉFICE DES ENTREPRISES ET DES RHÔNALPINS



Parce que la formation est résolument au cœur des dynamiques de réussite économique, les CCI confortent leur engagement massif dans ce domaine. Le réseau consulaire est historiquement un acteur majeur de la formation en France, le second après l'Éducation nationale. En Rhône-Alpes, les CCI se distinguent par des actions variées et particulièrement volontaristes au service d'un public toujours plus large.

Chômage élevé se conjuguant pourtant avec d'importantes difficultés de recrutement, évolutions rapides des technologies, des métiers, des parcours professionnels... tout concourt à ce que la formation soit un levier déterminant du développement économique des territoires. Déployer un dispositif de qualité et largement accessible tout en veillant à l'adapter en permanence à l'évolution des besoins des entreprises : telle est l'ambition affichée par la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes dans le schéma régional des Formations adopté en 2011 ; une feuille de route qui déroule un ensemble de choix et de prescriptions opérationnelles visant à améliorer l'efficacité et la cohérence des actions des différentes Chambres.

Le schéma embrasse l'ensemble des « métiers » des CCI qui peuvent se regrouper en quatre domaines constituant autant de piliers

nécessaires à la conduite d'une politique efficace : les « formalités » accomplies au bénéfice des entreprises (cette action se couplant avec l'enjeu majeur de l'information et de l'orientation des jeunes), l'apprentissage, la formation continue et l'enseignement supérieur. En 2013, sur ces quatre thèmes, la CCI de région et les CCI de Rhône-Alpes ont poursuivi leur « action de masse » au bénéfice des Rhônalpins et de l'économie (plus de 50 000 personnes formées), tout en lançant les chantiers prévus par leur schéma.

“ DÉPLOYER UN DISPOSITIF DE QUALITÉ ET LARGEMENT ACCESSIBLE TOUT EN VEILLANT À L'ADAPTER EN PERMANENCE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS DES ENTREPRISES ”

Faciliter les formalités

Enregistrer les contrats d'apprentissage est une mission de service public assurée par les Points A des CCI. Près de **13 000 contrats** ont été enregistrés en 2013 en Rhône-Alpes et de nombreuses autres formalités effectuées (ruptures ou prorogations de contrats, changements de maîtres d'apprentissage...). Ces formalités génèrent une information particulièrement riche pour orienter la politique de l'apprentissage. C'est pourquoi le schéma des CCI de Rhône-Alpes prévoit la création d'un **observatoire local et régional du développement de l'apprentissage**. Le travail initié en 2012 pour concevoir un outil capable de traiter toutes les données des Points A a été intensifié en 2013. L'outil

sera opérationnel, cette année, en 2014. L'observatoire permettra d'observer quasiment en temps réel les tendances par filière, par secteur d'activité ou par secteur géographique, et d'identifier les demandes non satisfaites. Il aura également un rôle prospectif.

Dans le cadre de leur mission d'enregistrement des contrats, **les CCI accompagnent et conseillent les entrepreneurs**. Pour optimiser cette action essentielle, les CCI de Rhône-Alpes ont engagé un processus de travail collaboratif, basé sur les échanges d'expériences et de bonnes pratiques au sein du réseau.

Conformément à leur charte nationale, les Points A peuvent conduire d'autres missions ayant trait au **développement de l'apprentissage et à l'orientation des jeunes**. Les CCI de Rhône-Alpes sont très actives sur ce point et le schéma prévoit encore d'intensifier cette action. En matière d'orientation, elles ont organisé en 2013 **244 manifestations ayant accueilli plus de 18 000 visiteurs** : nuits de l'orientation (à Valence et Lyon), 101 « mercredis de l'apprentissage » organisés de mai à septembre par les 11 CCI, journées portes-ouvertes des CFA consulaires, participation au Mondial des Métiers et à la manifestation régionale « 1 semaine pour 1 emploi »...

99 conventions de mini-stages ont été signées : les mini-stages de découverte professionnelle s'adressent aux collégiens et aux lycéens. Ils se déroulent pendant les vacances scolaires, entre 1 et 5 jours, et donnent l'occasion aux jeunes de se familiariser avec l'entreprise pour éventuellement signer un contrat en apprentissage par la suite. Par ailleurs, **plus de 5 000 jeunes et 5 000 entreprises ont été accueillis dans les Points A**.



Depuis 2009, une équipe d'une douzaine de **développeurs de l'apprentissage** coordonnée par la CCI de région a été mise en place dans les CCI. En 2013, ils ont favorisé la signature de **1 266 nouveaux contrats** (pour un total cumulé de 4 895 contrats depuis 2009). Dans le cadre d'une **mission handicap** spécifique de la CCI de région, 138 contrats ont aussi été signés.

D'autres initiatives ont été prises pour **accompagner les politiques publiques de l'emploi** : participation en octobre à la manifestation de Pôle Emploi « 1 semaine pour 1 emploi », déclinaison en Rhône-Alpes de la bourse de l'apprentissage et de l'emploi, convention avec l'URML, la CRMA, l'État et la Région pour le développement de l'apprentissage en faveur des jeunes issus de missions locales...

La **collecte de la taxe d'apprentissage** est un autre volet de l'action « formalités » des CCI. Ce n'est pas le moindre et il est essentiel pour les entreprises. Il existe en Rhône-Alpes 5 organismes collecteurs, dont la CCI de région qui traite à elle-seule 57 % des montants. Afin de privilégier une relation de proximité avec les entreprises, la CCI de région a donné une délégation de collecte aux CCI pour traiter les dossiers. Pour faciliter le travail des entreprises et des experts comptables, d'importants efforts ont été déployés pour mettre en place un système de collecte performant (équipe d'opérateurs sur le terrain et site Internet FACILITAXE à disposition des entreprises et des cabinets comptables).

En 2013, **28 323 dossiers d'entreprises** ont été traités représentant une collecte de **80,3 millions d'euros dont 8 millions de fonds**

50 000

PERSONNES FORMÉES
grâce aux CCI de Rhône-Alpes
en 2013

libres. 4 653 établissements ont bénéficié de cette collecte. Conformément aux orientations du schéma, les CCI sont intervenues lors de la campagne de collecte 2013 auprès des grands groupes régionaux afin que ceux-ci versent en région la taxe d'apprentissage produite en Rhône-Alpes.

15 725 apprentis formés en 2013

Deuxième domaine d'action des CCI, la formation des apprentis a concerné 7 770 personnes en 2013, accueillies dans les 9 Centres de Formation d'Apprentis gérés par les CCI de Rhône-Alpes, seules ou en association avec les Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Ce réseau de 9 CFA - qui n'a pas d'équivalent en Rhône-Alpes - couvre 15 familles de métiers et dispense des formations allant du CAP au BTS, ainsi que des formations « certifiantes » de niveau bac + 3. Les CCI sont également impliquées, au côté d'organisations interprofessionnelles, dans la gestion de 7 autres CFA. En les prenant en compte, c'est un total de 15 725 apprentis qui aura été formé en 2013, avec un taux de réussite global aux examens de 81.6 %.

Conformément au schéma et dans le prolongement de l'action engagée depuis plusieurs années, avec notamment la création fin 2009 d'un organe régional de coordination institué dans le cadre

d'une Charte signée par les Présidents des Chambres consulaires (Métiers et CCI) et les Présidents des CFA, **les CCI ont poursuivi en 2013 leur démarche d'amélioration de la cohérence de leur réseau de CFA**, avec de nombreux sujets de travail : adaptation de la carte des formations, relations



avec les entreprises et analyse de leurs besoins, devenir les sections d'apprentis les moins remplies, outils de gestion, pédagogie, communication, organisation de la vie des jeunes dans les CFA, travail collectif pour mieux relayer les priorités régionales...



27 000 stagiaires en formation continue

La formation continue, troisième pilier de l'action formation des CCI de Rhône-Alpes, repose principalement sur 11 centres d'enseignement qui apportent une réponse de proximité aux entreprises et à leurs salariés. Ils ont formé plus de 27 000 stagiaires en 2013 (plus de 556 000 heures-stagiaires dispensées) dans des domaines très divers, via des formations interentreprises « sur catalogue » ou des formations intra-entreprises « à la demande ». Le développement des diverses formes de validation et de certification des compétences est un axe stratégique du schéma.

La gestion des compétences des salariés, dans le cadre de la gestion des ressources humaines, est aujourd'hui une démarche nécessaire, préalable au choix des formations. Les PME sont en attente d'un soutien à ce niveau. Pour y répondre, les CCI de Rhône-Alpes ont élaboré progressivement une offre spécifique d'expertise et d'accompagnement. Conformément au schéma, cette offre s'est affirmée et a été formalisée au niveau régional en 2012 et prolongée en 2013. Ce dispositif régional s'articule autour de 6 axes clés : emploi des séniors, handicap, pénibilité, égalité hommes-femmes, recrutement de jeunes par les contrats d'apprentissage et publics à « bas niveau de qualification ». Les actions conduites peuvent bénéficier d'une prise en charge de 50 % par l'État.

Les CCI ont entrepris d'améliorer les échanges et la coordination entre leurs centres de formation. Ce travail, voulu par le schéma, porte ses fruits ; ainsi la coordination régionale mise en place facilite la réponse aux appels d'offres proposés notamment par les OPCA et Pôle Emploi.

8382 étudiants dans l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur, quatrième champ d'intervention des CCI, constitue un facteur déterminant du dynamisme d'une région. L'offre de formation post bac (formations qualifiantes et diplômantes comprises) des CCI de Rhône-Alpes, en formation initiale par l'apprentissage ou non, ou en contrat de professionnalisation, est conséquente et s'appuie sur un réseau dense d'écoles et de formations, dont les principales illustrations sont : 2 Ecoles Supérieures de Commerce (ESC GEM à Grenoble, EM Lyon), 3 Ecoles de Gestion et de Commerce, 2 Ecoles des Managers, 5 formations « Negoventis » aux métiers commerciaux, un Institut des Formations Commerciales, un Institut Supérieur de la Construction, une formation Assistante Administrative et Commerciale, une formation Responsable de Commerce International et une école supérieure des métiers des agences d'emploi (ESMAE). Au total, 8382 personnes ont été formées dans ces établissements en 2013.

Dans tous ces domaines d'actions, les CCI de Rhône-Alpes ont le souci d'agir en liaison avec les Pouvoirs Publics et l'ensemble des acteurs de la formation. Plusieurs conventions majeures ont ainsi été signées en 2013 par la CCI de région : sur la formation des créateurs/repreneurs d'entreprises (avec la Région), sur la formation et l'apprentissage des personnes handicapées (AGEFIPH), pour l'édition du répertoire régional de l'apprentissage (ONISEP), sur le rapprochement entre les jeunes et les entreprises avec l'Académie de Lyon et demain celle de Grenoble.



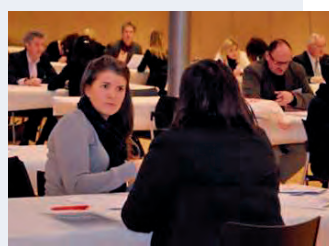
DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS POUR FAIRE GAGNER LES TERRITOIRES

FOCUS > CCI DU BEAUJOLAIS

RAPPROCHER L'ÉCOLE DE L'ENTREPRISE

Lors de cette troisième édition du Training Job K'Fé à Villefranche, 104 étudiants des BTS 2^e année issus de 4 établissements scolaires du Beaujolais ont pu rencontrer une quarantaine de recruteurs de secteurs d'activité différents (industrie, banque, assurances, informatique, gestion, immobilier, agro-alimentaire,...) pour des simulations d'entretien. Les étudiants ont ainsi postulé à des offres d'emploi fictives et passé 4 à 5 entretiens avec un professionnel différent à chaque fois. Une restitution leur a permis d'évaluer leurs points de progrès.

Cette opération initiée par la JCE et aujourd'hui pilotée par la CCI du Beaujolais s'inscrit dans le programme des actions de rapprochement écoles - entreprises de l'organisme consulaire. Training Job K'Fé fait partie des actions labellisées par l'Association Jeunesse et Entreprises.





Pour développer leur activité, les entreprises doivent pouvoir bénéficier d'équipements performants, fiables et d'un coût maîtrisé, en particulier en matière de transports et de déplacements. Il s'agit d'une véritable exigence pour le développement et l'attractivité des territoires. Les CCI de Rhône-Alpes y contribuent activement en gérant, ou en participant à la gestion d'une soixantaine d'équipements essentiels aux différents bassins d'activité de la région.

Conformément à leur vocation qui consiste à favoriser les meilleures conditions pour entreprendre, les CCI de Rhône-Alpes se sont investies dans la création, la gestion et la promotion de différents équipements structurants correspondant aux besoins des entreprises. C'est ainsi qu'à ce jour, elles gèrent ou participent à la gestion d'une soixantaine d'équipements. Elles sont propriétaires de certains ; pour d'autres elles agissent dans le cadre d'une mission de délégation de service public de l'État ou de collectivités locales. Ces équipements sont de natures

très diverses : les principaux sont des aéroports, des ports, des parcs d'exposition, des zones d'activités et différentes structures immobilières d'accueil d'entreprises. Certains équipements ont un effet structurant majeur sur l'économie régionale, d'autres ont un volume d'activité plus restreint mais sont essentiels pour répondre à des besoins locaux spécifiques, ce qui justifie l'engagement des CCI.

La CCI de région Rhône-Alpes a adopté en 2011 deux schémas sectoriels consacrés aux équipements, concernant en particulier les ports, et les aéroports. Ces deux documents stratégiques visent à coordonner la démarche des CCI dans la gestion de ces équipements. Ils actent également la volonté des CCI d'être un partenaire actif dans la promotion des modes aérien et fluvial.

“ LES CCI DE RHÔNE-ALPES SE SONT INVESTIES DANS LA CRÉATION, LA GESTION ET LA PROMOTION DE DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS CORRESPONDANT AUX BESOINS DES ENTREPRISES. ”

Poursuivre la dynamique de développement des ports

Le schéma sectoriel des ports définit une démarche commune et des axes de travail portant à la fois sur le développement du transport fluvial, sa complémentarité avec les autres modes de transport et le réseau des ports du bassin Saône-Rhône, dont plusieurs maillons majeurs sont gérés par des CCI : ports de commerce de Villefranche-sur-Saône (CCI du Beaujolais), Vienne-Sud-Salaise-Sablons (CCI Nord Isère), Portes-lès-Valence ainsi que le port de plaisance de l'Épervière (CCI de la Drôme). L'année 2013 a été l'occasion de poursuivre la dynamique de développement de ces plates-formes et de faire connaître auprès des entreprises les services qu'elles offrent.

Le partage d'expériences entre CCI a été cette année encore favorisé, en particulier grâce aux échanges au sein de la commission « Aménagement du territoire » de la CCI de région. L'objectif est de définir des actions concrètes pour améliorer l'efficacité de la gestion des ports grâce à une politique d'achats groupés, la mutualisation de certains moyens de production ou ressources humaines.

Un travail collaboratif a aussi été développé avec l'ensemble des autres acteurs du transport fluvial sur le bassin Saône-Rhône. C'est à cette échelle géographique que la recherche de trafics (déchets du BTP, produits chimiques, recyclage des métaux...) et l'amélioration des débouchés maritimes sur la Méditerranée doivent être conduites. **Les CCI gestionnaires de ports ont activement participé aux travaux du Comité des Ports du bassin Saône-Rhône.** Créée en 2011, cette instance réunit les gestionnaires et exploitants des ports intérieurs de l'axe Rhône-Saône depuis Pagny jusqu'à Arles, les ports maritimes de Sète et de Marseille et les gestionnaires du réseau fluvial (VNF et CNR). Le Comité des Ports a pour mission de mieux coordonner les actions des ports et de mener une politique offensive de conquête de nouveaux trafics. A cet effet, l'opération de démarchage auprès des entreprises du bassin Saône-Rhône a été poursuivie en 2013.

Les CCI de Rhône-Alpes se sont aussi investies dans le partenariat « **Med Link Ports** » qui associe l'ensemble des ports maritimes et fluviaux et vise à promouvoir auprès des logisticiens l'offre

27

MILLIONS DE TONNES
de fret dans les ports de commerce des CCI de Rhône-Alpes en 2013

multimodale du bassin et plus particulièrement l'interface fleuve/mer. Elles ont également participé aux études du **Schéma Portuaire de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise** dont l'objet est de bâtir à l'échelle de la région urbaine une stratégie portuaire multi-sites, s'appuyant notamment sur les ports de Lyon, Villefranche et Salaise.

ÉQUIPEMENT	CCI GESTIONNAIRE	TRAFIC 2013	ÉVOLUTION 2013/2012
Port de commerce Villefranche-sur-Saône	CCI du Beaujolais	1.6 million de tonnes (tous modes de transport) Dont 748 000 t sont réalisées par voie fluviale et fluvio-maritime	+6.13% +2.2%
Port de commerce Vienne-Sud-Salaise-Sablons	CCI Nord Isère	0.7 million de tonnes (tous modes de transport) Dont 266 000 t sont réalisées par voie fluviale et fluvio-maritime	+2.5% +6.2 %
Port de commerce Portes-lès-Valence	CCI de la Drôme	0,4 million de tonnes (tous modes de transport) Dont 144 500 t sont réalisées par voie fluviale et fluvio-maritime 12 900 conteneurs	+ 1 % -2.5 %
Port de plaisance de l'Épervière	CCI de la Drôme	412 places 636 passages	+2.7% + 6.5%

FOCUS > CCI DU BEAUJOLAIS

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES !

Afin de répondre aux besoins en développement d'entreprises locales, la CCI du Beaujolais aménage et commercialise le parc d'activités de La Chartonnerie située sur l'agglomération de Villefranche-sur-Saône. En 2013, trois entreprises de secteurs d'activité différents- quincaillerie industrielle et négoce de produits sidérurgiques, production d'accessoires destinés à la fabrication de portes et portails industriels, textile technique : transformation de fils synthétiques - se sont implantées sur cette zone. La 2ème tranche de ce parc d'activités à vocation industrielle et tertiaire sera aménagée en 2014. Elle permettra l'implantation de 7 entreprises supplémentaires.





parisien pour l'aéroport d'Annecy...). **L'action d'influence** de la CCI de région et des CCI de Rhône-Alpes s'est poursuivie en 2013 selon ces objectifs.

Elles ont ainsi participé à des **concertations sur plusieurs projets ayant un impact potentiel important sur le développement de Lyon-Saint Exupéry**, notamment la modification de la Directive Territoriale d'Aménagement sur le territoire de Saint Exupéry. En 2013, avec plus de 8,5 millions de passagers (+ 1.3 % sur un an) l'aéroport a enregistré un nouveau record de trafic. Forte du succès de l'ouverture en fin d'année 2012 de la ligne régulière entre Lyon et Dubaï assurée par Emirates (87 000 passagers sur un an), la compagnie a décidé de développer également le fret avionné en positionnant un avion tout cargo hebdomadaire sur l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry. Une décision qui confirme le fort dynamisme de la plate-forme aéroportuaire

Un des axes du schéma des aéroports est le soutien au **projet EURO CAREX** consistant à créer un service de fret ferroviaire à grande vitesse entre plusieurs grandes plates-formes aéroportuaires européennes dont Lyon-Saint Exupéry. Ce projet répond à de forts enjeux économiques et environnementaux et participera au rayonnement international de l'aéroport.

(1) En 2013, les CCI de Rhône-Alpes prenaient part à la gestion de 3 aéroports (Aéroports de Lyon, Saint-Etienne-Loire, et Valence-Chabeuil) et de 4 aérodromes (Grenoble-Le Versoud, Villefranche-Tarare, La Tour-du-Pin-Cessieu, Aubenas-Lanas). En 2013, la gestion de l'aéroport de Saint-Etienne-Loire est revenue à un syndicat mixte, dans lequel la CCI de Saint-Etienne Montbrison est partie prenante.

Agir pour la promotion du transport aérien

La gestion des aéroports⁽¹⁾ est un engagement historique des CCI. L'évolution du contexte économique et du paysage du transport aérien les conduit néanmoins à être de moins en moins gestionnaires de ces équipements. Mais les CCI de Rhône-Alpes entendent bien demeurer, en tant que représentantes des entreprises, un partenaire actif dans la réflexion et la promotion du transport aérien. Cette volonté est affirmée dans leur schéma sectoriel des aéroports qui décline une stratégie portant sur l'affirmation de l'aéroport international de Lyon-Saint Exupéry, l'intermodalité fret train/avion sur cette plate-forme et le développement des aéroports et aérodromes qui répondent à des besoins locaux spécifiques (activité touristique, aviation d'affaires, liaison rapide et régulière avec le hub

ÉQUIPEMENT	CCI GESTIONNAIRE [ou participant à la gestion]	TRAFIC 2013	ÉVOLUTION 2013/2012
Aéroport Lyon-Saint Exupéry	CCI de Lyon	8,562 millions de passagers 42 159 tonnes de fret & poste avionnés	+1,3% +26,5%
Aéroport Saint-Etienne-Loire	CCI de Saint-Étienne Montbrison	132 868 passagers	+18,02%
Aéroport Lyon-Bron	CCI de Lyon	11 331 passagers	-2,5 %
Aéroport Valence-Chabeuil	CCI de la Drôme	744 passagers	-46,8

FOCUS > CCI DE L'AIN

TRÈS HAUT DÉBIT : COLLOQUE ET MOTION

Partant du constat que la fibre est un enjeu de compétitivité pour les professionnels de l'Ain, la Chambre a organisé avec les Chambres consulaires et les organisations interprofessionnelles et professionnelles le colloque «La fibre, enjeu de compétitivité pour les entreprises de l'Ain : mobilisons-nous». De nombreux témoignages de chefs d'entreprise de l'Ain sont venus appuyer cette nécessité. Une motion a été cosignée par les trois Chambres consulaires et les organisations professionnelles de l'Ain puis transmise à l'État, à la Région, aux parlementaires. Depuis, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de l'Ain,



les signataires de la motion pour le développement de la fibre optique dans l'Ain

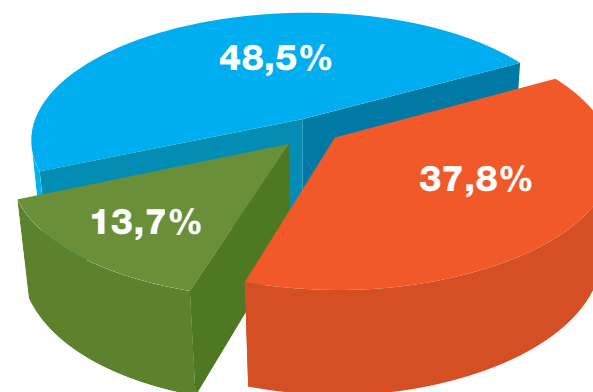
approuvé début 2014, a retenu un scénario volontariste en visant une desserte de tout le territoire d'ici 2020. Les entreprises y sont retenues comme cibles prioritaires.



OPTIMISER LES RESSOURCES DES CCI DE RHÔNE-ALPES



Répartition des ressources de la CCIR et des CCI de Rhône-Alpes par type de ressources



- RESSOURCE FISCALE PROPRE
- CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION
- SUBVENTION D'EXPLOITATION

254,5

MILLIONS D'EUROS
de ressources pour le réseau des CCI de Rhône-Alpes en 2013

budgétaire, proposé dans l'outil national Système d'Information Ressources Humaines. Cela permettra d'accélérer la mise en place de cet outil, et d'en bénéficier le plus tôt possible en Rhône-Alpes.

L'audit mené sur les investissements a, quant à lui, amené à une réflexion sur un processus de décision mutualisé concernant les investissements informatiques afin d'en optimiser les coûts.

La signature de marchés négociés au niveau régional (qui permettent une réduction des coûts et/ou une amélioration du service rendu) s'est poursuivie en 2013, notamment concernant les assurances et les copieurs multifonctions.

**Équivalent Temps Plein*

comptabilité et de budgétisation, d'engagement de dépenses et de gestion des marchés publics.

En 2013, la CCIR a mené une mission d'audit portant sur l'élaboration des prévisions de masse salariale dans les CCIT. Il a été mis en évidence la nécessité de disposer d'un outil commun régional. La CCIR a donc souhaité être pilote dans le déploiement du module de simulation

En 2013, sous la coordination de la CCI de région, le réseau des CCI de Rhône-Alpes a intensifié la mise en œuvre de la loi de 2010. Objectif : participer à l'effort national de redressement des comptes publics par la rationalisation et la mutualisation des ressources du réseau, tout en continuant à offrir des services performants à l'ensemble des entreprises ressortissantes et des territoires.

Pour financer leurs actions en faveur du développement économique des entreprises, de la formation, de l'aménagement et de la dynamisation des territoires, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont disposé en 2013 d'un niveau de ressources financières qui s'est établi à 254.5 millions d'euros.

Les produits tirés de la fiscalité sur les entreprises ressortissantes ont représenté 48% de l'ensemble des ressources. Le chiffre d'affaires et les autres produits d'exploitation ont représenté 38% de ces ressources. Enfin, les subventions perçues par la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes, notamment dans le cadre de partenariats, ont assuré 14 % des ressources.

Dans le cadre de la réforme du réseau consulaire, consacrée par la loi du 23 juillet 2010 et son décret d'application du 1^{er} décembre

2010, 2013 a été la 3^{ème} année d'intégration de la perception de la ressource fiscale : cette dernière est ainsi perçue par la CCIR Rhône-Alpes qui l'affecte ensuite aux CCIT en fonction des orientations de la stratégie régionale.

Cette ressource fiscale (Taxe pour Frais de Chambres, ou TFC) se compose de la Taxe Additionnelle à la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (TACVAE), et de la Taxe Additionnelle à la Cotisation Foncière des Entreprises.

Conformément aux dispositions législatives, le taux de la TACVAE, qui est un taux national, a de nouveau été réduit en 2013 pour atteindre 6,304 %.

Quant à la TACFE, la convergence des taux entre les différentes circonscriptions des CCI de Rhône-Alpes s'est terminée en 2013 et permet d'atteindre un taux unique en région de 1.86%.

Pour assurer leurs missions en 2013, la CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont employé 2 050 collaborateurs (dont 1817 titulaires* et 233 CDD) et 1 195 vacataires*.

Les vacataires sont notamment employés par les établissements de formation du réseau.

Pour gérer de façon optimale ces ressources humaines et financières, la réforme consulaire définie par la loi de 2010 a prévu de renforcer les actions de mutualisation au plan régional.

La CCIR et les CCI de Rhône-Alpes ont franchi de nouvelles étapes en la matière en 2013.

Elles ont poursuivi le déploiement du logiciel comptable et financier « Finances Rhône-Alpes ». Au terme d'une période de mise en place progressive, le réseau disposera ainsi d'un outil unique de

“ LA CCIR A SOUHAITÉ ÊTRE PILOTE

DANS LE DÉPLOIEMENT DU MODULE DE SIMULATION BUDGÉTAIRE, PROPOSÉ DANS L'OUTIL NATIONAL SYSTÈME D'INFORMATION RESSOURCES HUMAINES ”





CCI DE RÉGION RHÔNE-ALPES
32, quai Perrache - CS 10015 - 69286 Lyon Cedex 02
Tél : 04 72 11 43 43
www.rhone-alpes.cci.fr
juin 2014